



© OPIE – S. Jaulin

Directive Habitat Faune Flore : **annexes II et IV****1087**

## Rosalie des Alpes

*Rosalia alpina*

Hiérarchisation : 6 (enjeu modéré)

Note régionale (CSRPN) : 4

*Élégant longicorne, d'un bleu cendré, d'aspect duveteux, avec des taches noires veloutées en nombre et de formes variables, la Rosalie des Alpes est un insecte emblématique.*

### Valeur patrimoniale

#### Statut européen

Directive habitat (annexes II et IV)  
Convention de Berne (annexe II)

#### Statut national

Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 22/07/1993, modifié par l'arrêté ministériel du 23/04/2007.

#### Statut régional

Espèce déterminante des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon (2005).

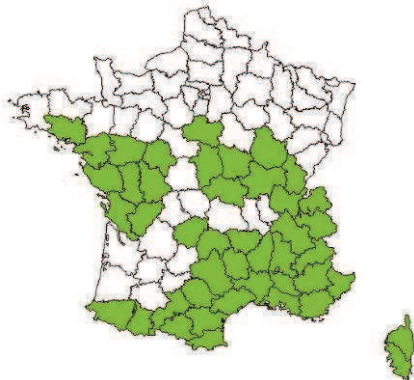
### Répartition

#### Européenne

Répartition correspondant à l'ouest-paléarctique et s'étendant de l'Espagne en Asie mineure.

#### Nationale

Présence surtout dans les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées. Populations de plaine principalement observées dans l'ouest de la France.



### Sur le site

Cf. carte ci-après.

### Morphologie

**Adultes :** Taille variant de 15 à 38 mm. Corps couvert d'un duvet bleu cendré avec généralement trois taches noires veloutées sur les élytres. Antennes dépassant de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle (deux à trois articles chez la femelle). Deux premiers articles des antennes noir, les suivants bleu cendré avec l'apex noir.

**Larve :** Blanche avec le thorax très large par rapport à l'abdomen.

### Ecologie de l'espèce

**Habitats :** L'habitat de la Rosalie est le simple morceau de bois mort dans lequel la larve va effectuer son cycle complet de développement. Les insectes colonisent les micro-biotopes. Les essences favorables à l'espèce sont le Hêtre, le Saule, le Frêne âgé. Elle peut se rencontrer aussi bien sur des arbres isolés que dans des allées arborées ou des ripisylves ou encore dans les Hêtraies.

**Activité :** Les adultes ont une activité diurne. On les observe fréquemment sur le bois mort ou fraîchement abattu. Leur période de vol est de juillet à août. Elle dépend des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude.

### Reproduction et cycle de développement :

La dynamique des populations de cette espèce est encore peu connue.

*Durée totale du cycle de développement :* de deux ans à trois ans.

*Période de vol :* de juillet à août et dépendant des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude.

*Ponte :* œufs déposés dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres.

*Développement larvaire :* biologie de la larve mal connue. Construction d'une loge nymphale de forme incurvée, située près de la surface du tronc à la fin du dernier stade.

**Régime alimentaire :** Adulte phytophage : grignote le feuillage de sa plante hôte et aspire la sève qui s'écoule des plaies des arbres. Larve xylophages et se nourrissant également de bois mort.

### Habitats utilisés sur le site

L'espèce dépend avant tout d'un microhabitat (grosse branche ou troncs de hêtre par exemple). Celui-ci peut se retrouver dans des situations très différentes :

### Etat de conservation

En France, populations stables depuis le début du siècle sauf dans les Vosges, où l'espèce semble avoir disparu. Espèce commune dans les massifs montagneux mais se raréfie en plaine. Populations de montagne ne semblant pas menacées

### Régional

Espèce dépendant étroitement de la présence de bois mort.

### Sur le site

Aucune menace identifiée.

### Etudes à développer

Mise en place un programme de recherche pour approfondir les connaissances sur la biologie et la dynamique des populations. Observation difficile de cette espèce sur le terrain, donc pas de suivi quantitatif des populations possible.

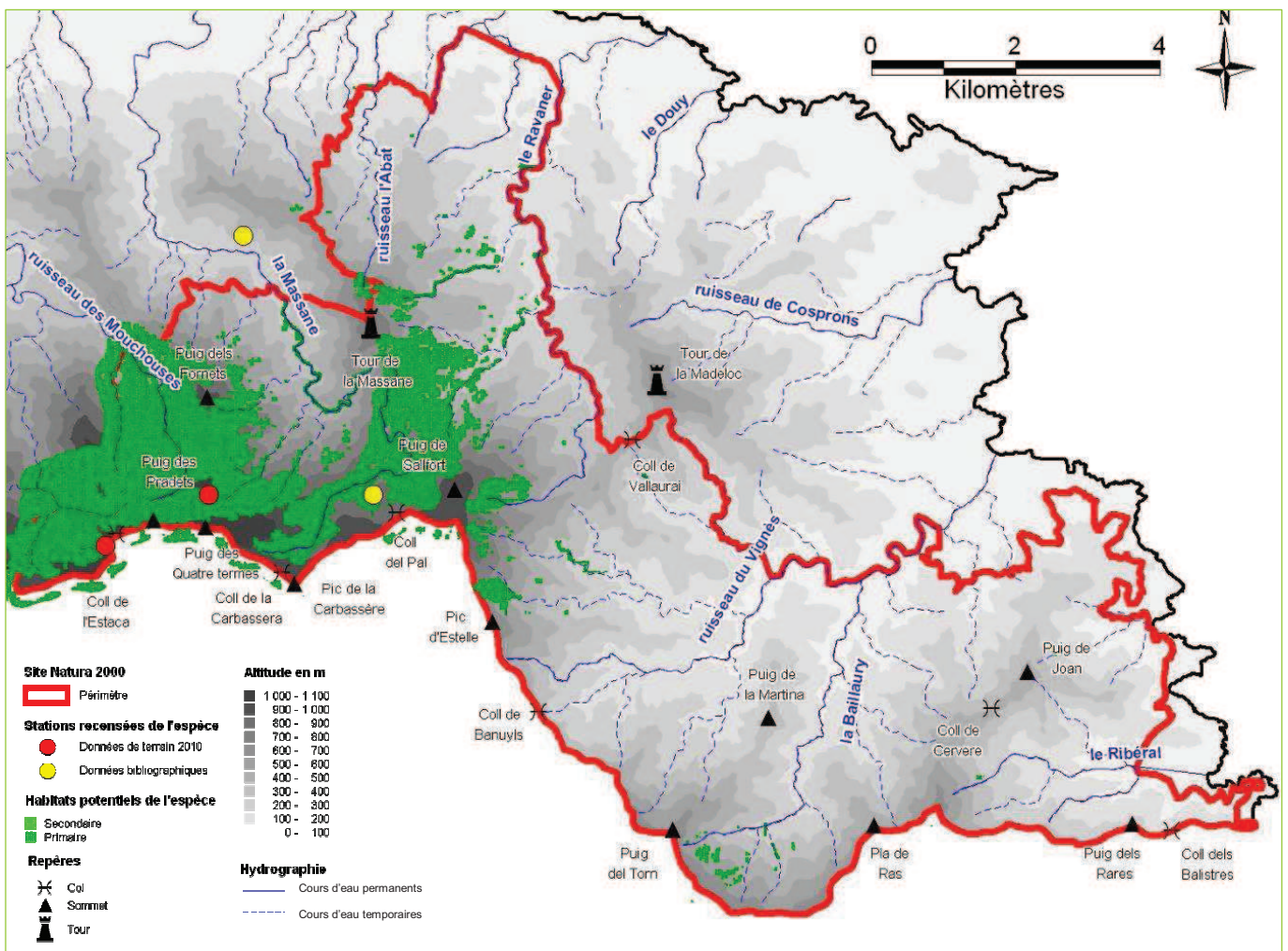
hêtre déperissant au milieu de résineux, grume de hêtre débardée et abandonnée le long d'un chemin forestier ou non, hêtre blessé dans une lisière ou une haie, voire même un vieux être isolé au milieu d'une estive.

### Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

- Sylviculture intensive avec élimination systématique des arbres déperissants et/ou le remplacement par des résineux.
- Enlèvement des bois abattus stockés l'été en forêt avant la période d'émergence (juillet/août).
- Abandon de la gestion des arbres d'émonde voire la destruction du système bocager.

### Mesures de gestion favorables

- Favoriser une bonne répartition des différentes classes d'âge dans les peuplements afin d'assurer le renouvellement du bois mort dans le temps et dans l'espace.
- Maintenir des arbres morts sur pied ou déperissant ou de rémanents après les coupes de bois.
- Favoriser la rotation des coupes "rapide".
- Mettre en place des îlots de vieillissement dans les peuplements forestiers de feuillus.



### Bibliographie

FIERS V. & al., 1998 ; KELNER-PILLAULT S., 1974 ; LUCE J.-M., 1995 ; LUCE J.-M., 1997 ; PAGEIX J.P., 1968 ; PAULIAN R. & BARAUD J., 1982 ; RANIUS T. & NILSSON S.G., 1997 ; RENDELL W.B. & ROBERSTON R.J., 1994 ; TAUZIN P., 1994a ; TAUZIN P., 1994b.